



République Française
Département LOIRET
Arrondissement de Pithiviers
Canton de Malesherbes

Mairie de Montliard

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 08/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	10

L'an 2024, le 8 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Montliard s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUDEAU Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux conseillers municipaux le 28/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/03/2024.

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. BEAUDEAU Didier, Maire, M. FAZILLEAU Philippe, Mme GUILLET Martine, M. SINIC André, M. MENEAU Gilles, M. BERTRAND Charles, M. LECARDEUR Jean-François, M. MONTIER Tanguy, M. PEGUY Thierry

Excusé ayant donné procuration : M. SEVIN Jean-Louis (arrivé à 21h08) à M. BERTRAND Charles

Excusé : M. DEJARDIN Mathieu

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Pithiviers

Secrétaire de séance : M. MONTIER Tanguy

D2024_06 – Menuiseries de la Mairie

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération D2023_30 du 18 septembre 2023 concernant l'acceptation du renouvellement des menuiseries de la Mairie, la porte du hall d'entrée et 2 fenêtres afin de réaliser des économies d'énergie avec demande de subvention auprès du Département. Toutes les entreprises n'avaient pas répondu.

En conséquence, le maire présente l'estimation du coût de ce projet.

A cet effet, il présente les devis :

- de l'entreprise Menuiseries Tous Services - PINTO Jean-Marie 12 514,85 € HT
- de l'entreprise Artisan Menuisier - Pierre WIKTOR EI 12 118,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **accepte** le devis des Menuiseries Tous Services qui s'élève à 12 514,85 € HT, mieux disant.
- **autorise** le Maire à signer le devis et tout autre document relatif à ces travaux.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 10/04/2024

Le Maire,

M. BEAUDEAU Didier

Le secrétaire de séance,

M. MONTIER Tanguy